

Groupe interministériel sur l'utilisation d'eau non potable (eau de pluie) dans les bâtiments

DATE : Le 29 janvier 2018/ HEURE : de 13H30 à 15h00

RBQ Québec au 800 Place d'Youville, 16^e étage, Québec, salle 16.02,

RBQ Montréal au 545 boul. Crémazie, 3^e étage, Montréal, salle 332,

PROJET D'ORDRE DU JOUR

<u>SUJET</u>	<u>DURÉE</u>	<u>Remarques</u>
1. Mot de bienvenue	• 5 min	
2. Tour de table (présentation des participants au groupe de travail)	• 5 min	
3. Adoption de l'ODJ	• 5 min	
4. Adoption du compte rendu (CR) du xxx et suivi	• N/A	Pas de compte rendu. C'est la première rencontre.
5. Code de construction du Québec (CCQ) chapitre III – Plomberie, édition 2010: Ce que contient le CCQ chapitre III concernant l'utilisation et le déversement de l'eau non potable dans les bâtiments (article 2.7.3.2 et 2.7.4.1) ;	• 50 min	
6. Code national de la Plomberie (CNP) – Canada, édition 2020 : Modifications proposées concernant l'eau non potable		
7. Discussions sur les modifications proposées (opinions, suggestions)		
8. Actions à initier : a. Établir un plan de travail (qui fait quoi) b. Consultations avec d'autres spécialistes si nécessaire	• 25 min	Concernant le point a. il est nécessaire établir : - responsable de la modification; - paramètres à considérer; - recherches à faire; - analyses à produire; - rencontres extra comité.
9. Prochaine rencontre (à déterminer selon les disponibilités des participants)	xxx de 00:00 à 00:00	
10. Fin de la réunion		